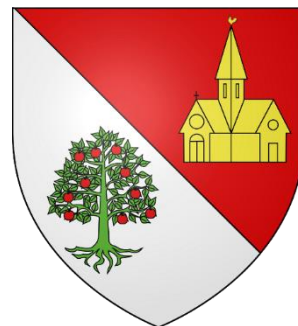


La Cueillette



LE PLEIN D'ACTUALITÉS DANS VOTRE PANIER – **Février 2025**

BIBOST

Retour sur la cérémonie des vœux du conseil municipal le samedi 11 janvier.



M. le Maire a souhaité la bienvenue aux nombreux biboland(e)s présent(e)s et plus particulièrement aux nouveaux arrivants.

Il a salué la participation des habitants (associations, particuliers, élus, ...) à la vie de Bibost et l'esprit de solidarité qui anime le village.

Franck Chaverot a aussi signalé les changements

temporaires (pour maladie, naissance, ...) dans le personnel communal :

- Nadège Rulliat pour la cantine et le périscolaire du soir,
- Clara Veuillet pour le poste d'ATSEM et le périscolaire du matin,
- Antoine Charles comme agent technique (2 jours par semaine).

M. le Maire a ensuite présenté les projets en cours et à venir.

- La rénovation du Centre d'Animation, opération ambitieuse d'un montant de 670 000 € qui durera 6 mois et nécessitera des adaptations pour les utilisateurs (école, associations, ...).
- L'extension du réseau d'assainissement du Planin, la mise aux normes de la station d'épuration et la rénovation du réseau d'eau potable (Planin et une partie du Trêve).
- Le changement de la gestion des déchets avec diminution des quantités de déchets, amélioration du tri et mise place d'un point d'apport volontaire au Bourg.
- L'obtention du label APICITE pour les actions permettant la préservation des pollinisateurs.
- Le projet « Un p'titemps », favorisant l'entraide entre biboland(e)s.

Franck Chaverot indique qu'il ne s'est pas encore positionné pour les prochaines élections.

Il présente des vœux chaleureux pour tous les habitants de Bibost.

M. le Maire termine en rendant hommage à Daniel Delorme pour le soutien qu'il apporte à ses voisins, presque quotidiennement et en lui remettant un panier garni au nom de la commune.

L'agenda

AG de l'APSJB

le samedi 22 février, 10h, à St Julien

Chaudière de Biboland'Scène

le dimanche 2 mars à partir de 10h

Conseil municipal

le lundi 17 mars, à 19h30

Réunion publique, au Centre d'Animation

Lutte contre le frelon asiatique

le mercredi 12 mars, à 19h

Fête du Film Court Métrage, par l'APE

le vendredi 21 mars, à la mairie

Vente de pizzas, par l'APE

le vendredi 21 mars

(modalités d'organisation à venir)

Bal des Jeunes Vogueurs

le samedi 22 mars

Messe

le dimanche 23 mars à 10h

Conseil municipal

le lundi 7 avril, à 19h30

Soirée karaoké avec repas

le samedi 12 avril, par l'APE

(modalités d'organisation à venir)

Défilé de printemps des élèves de l'école

le vendredi 18 avril

Passage du rallye de Charbonnières

le vendredi 25 avril

Retour sur les autres évènements !

➤ Un grand merci de l'ADMR aux biboland(e)s !



Yvette, Valérie et Christine
qui ont assuré la fabrication et la vente des
bugnes au marché de Bibost.

Les bénévoles et les salariés de l'ADMR de Bessenay remercient les nombreux autres bénévoles qui ont participé, cette année encore, à la fabrication des bugnes.

Ils remercient également les habitants de Bibost qui, une nouvelle fois, ont contribué à la réussite de la vente de bugnes sur le village. Cette année plus de 1100 sachets de bugnes ont été confectionnés dont 210 vendus sur la commune de Bibost, c'est une réussite !

Le bénéfice de cette vente permettra d'offrir une aide pécuniaire au personnel de l'ADMR qui se dévoue toute l'année auprès des personnes âgées et des familles qui en ont besoin.

Encore un grand merci à tous. A l'année prochaine !

➤ Un nouveau champion en Boules Lyonnaises à Bibost !

Le 21 janvier 2025, Kevin Chaux est devenu champion du Rhône de tir dans la catégorie des moins de 13 ans

Kevin sait aussi pointer puisqu'il s'est classé 2ème au championnat du Rhône de point.

Félicitations à Kevin pour ses succès et bonne chance pour les prochaines compétitions !



➤ Le concours mixte Garbit de Boules Lyonnaises, organisé par Bibost le 8 février... gagné par une quadrette de Bibost !



Les vainqueurs : Alain et Valérie Rozier, Chrystelle et Manu Sage
entourés par le président de la Poussette Boule de Bibost David Lardellier,
Josiane et Christian Garbit

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FEVRIER 2025

Le Conseil Municipal de BIBOST s'est réuni en séance publique, au centre d'animation,
le 3 février 2025 à 19h30, sous la présidence de Franck CHAVEROT, Maire

Présents : Franck CHAVEROT, Claire DOUVIER, Sandrine MARVALIN-GEANT, Jean-Philippe CHAUX, Éric BLANC, Frédéric BONNARD, Didier GOUTTE, Laurent MARION, Josette RAYMOND, Valérie ROZIER.

Excusés : Thierry BEAU (pouvoir donné à Josette RAYMOND), Élodie GIDON (Pouvoir donné à Claire DOUVIER), René MICHEL (pouvoir donné à Laurent MARION).

Absente : Sophie BOUVARD

1

Désignation du secrétaire de séance

- À l'unanimité des membres présents, Mr Éric BLANC est désigné comme secrétaire de séance.

2

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 13 décembre 2024

A la suite de la diffusion du compte-rendu du conseil municipal du 13 décembre 2024, Monsieur le Maire demande si des précisions doivent être apportées.

- En l'absence d'observations, de corrections, le conseil municipal approuve le compte rendu à l'unanimité des membres votants et autorise Monsieur le Maire et Mr Thierry BEAU (secrétaire de séance du Conseil municipal du 13/12/2025) à signer le procès-verbal de séance.

3

Délibération autorisant les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, dans l'attente de l'adoption du budget primitif 2025, et en application de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil Municipal peut autoriser le Maire à engager, liquider et mandater, les dépenses d'investissement 2025 à hauteur de 25 % des dépenses d'investissement ouvertes au budget de l'année précédente (année 2024), hors dépenses afférentes au remboursement de la dette.

A titre d'information, le montant des crédits ouverts au budget en 2024 s'élève à la somme de 459 544.44€. Les sommes engagées peuvent être de 114 886.11€ (25% X 459 544.44€).

Conformément aux textes applicables, il est proposé au Conseil Municipal de faire application de cet article à hauteur des fonds nécessaires et répartis comme suit :

Chapitre 20 :

Article Comptable	Montant des dépenses d'investissement autorisé
203 Frais d'études	25 000.00€

Chapitre 21 :

Article comptable	Montant des dépenses d'investissement autorisé
2131 Bâtiments publics : Finition ossuaire	300.00€
Divers école	2500.00€
2152 Installations voiries : panneaux	1 500.00 €
2157 Matériel et outillage	1 500.00 €
2184 Mobilier	1500.00€
2188 Autres immo corporelles	
Tapis gym école	380.00€
Divers matériel ex : aspirateur....	1500.00€
TOTAL	34 180.00€

- Le conseil municipal, ayant entendu l'exposé de monsieur le Maire, autorise cette décision à l'unanimité des membres votants

4	Délibération élaboration des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZACC)
----------	---

Le Maire explique que la loi d'accélération de la production des Énergies Renouvelables (EnR), adoptée le 10 mars 2023 confère aux communes un rôle central dans la planification de la transition énergétique. Les municipalités sont chargées de définir sur leur territoire des zones d'accélération pour les énergies renouvelables, en utilisant un portail cartographique du ministère de la Transition énergétique.

Cette loi vise à accélérer le déploiement de sites de production d'énergies renouvelables, en identifiant des espaces adaptés aux différents projets et en simplifiant des procédures administratives.

Les communes sont invitées à orienter les futurs porteurs de projets vers des zones préférentielles d'implantation, tout en veillant à l'intégration paysagère appropriée des filières et au respect des environnements naturels, agricoles, forestiers et culturels.

Pour autant, sur les zones d'accélération, les porteurs de projets ne bénéficieront pas d'une autorisation automatique. Des études d'impact, des enquêtes publiques et/ou des instructions administratives seront toujours nécessaires suivant le cadre réglementaire des projets en question.

Ces zones d'accélération ne sont pas des zones exclusives. Des projets pourront être autorisés en dehors. Toutefois, un comité de projet devra obligatoirement être mis en place pour de tels projets, afin de garantir la bonne inclusion de la commune d'implantation et des communes limitrophes dans la conception du projet, au plus tôt et en continu.

Les porteurs de projets seront, quoiqu'il en soit, incités à se diriger vers ces ZAENR qui témoignent d'une volonté politique et d'une adhésion locale du projet ENR.

Le fait qu'un projet soit situé en zone d'accélération pourrait réduire les délais d'instruction des demandes d'autorisation, mais ne permet pas de déroger à la réglementation.

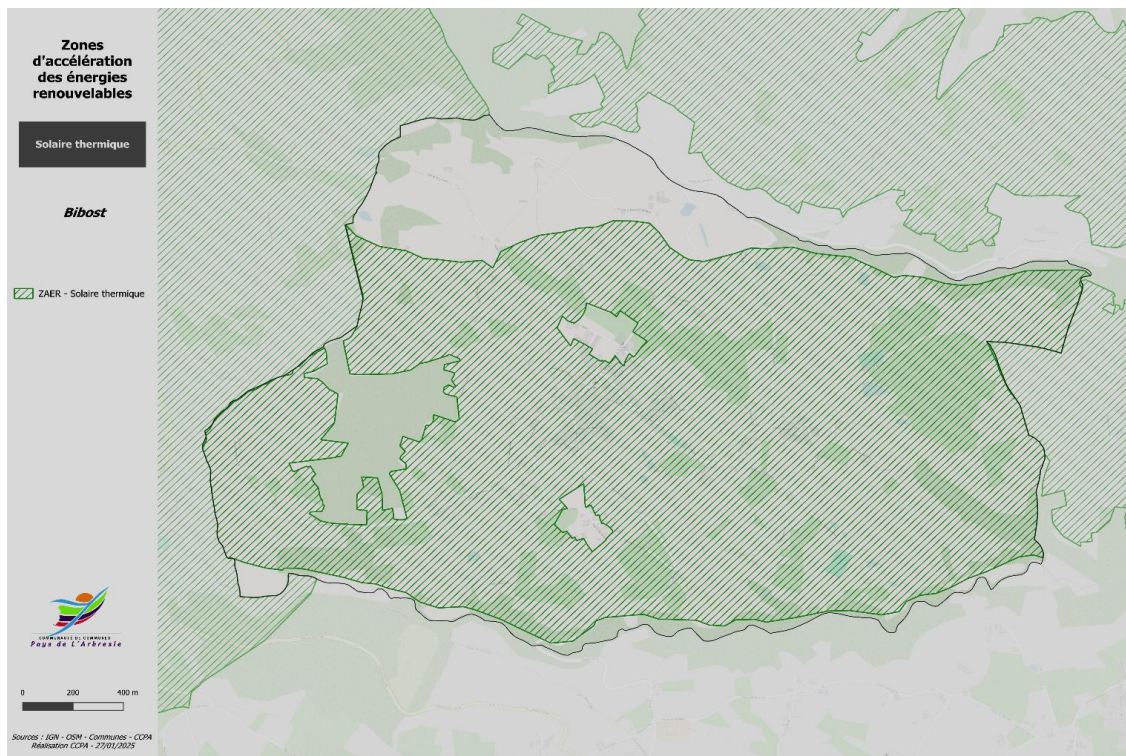
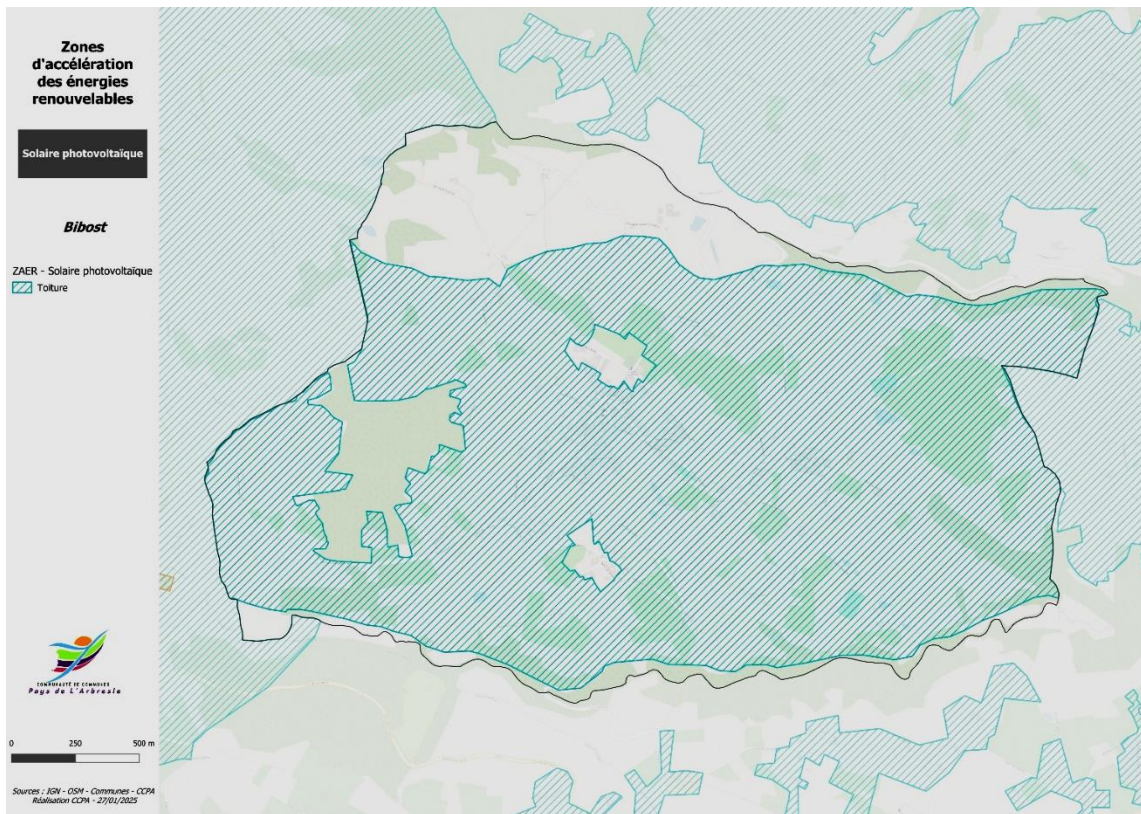
Les communes identifient les zones par délibération du conseil municipal.

Monsieur le Maire indique que la commune s'est associée à la Communauté de Communes du pays de l'Arbresle (CCPA) et aux autres communes membres pour organiser la concertation publique. Les éléments nécessaires à la compréhension des propositions de ZAENR ont été mis à disposition du public selon les modalités suivantes :

- Consultation électronique sur le site de la CCPA
- Communiqué de presse

Un débat communautaire a eu lieu le 19 décembre 2024 portant sur la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables ; les modifications proposées suite à la concertation ont été acceptées à l'unanimité.

- Le conseil municipal, ayant entendu l'exposé de monsieur le Maire, émet un avis favorable aux ZAENR ci-dessous, concernant notre commune.



Pour information - Zones exclues de la ZAER :

- Zone bâtiment de France : zone Village, zone Planin
- ZNIEF de type 1 : Biesse et Molière ainsi que la bordure du « Conan »
- Crêt boisé de la pelouse

Monsieur Le Maire rappelle les travaux de rénovation énergétique prévus au centre d'animation :

- Lot 1 Terrassement abords VRD
- Lot 2 Maçonnerie
- Lot 3 Charpente couverture zinguerie
- Lot 4 Menuiserie
- Lot 5 Platerie isolation peinture
- Lot 6 Carrelage faïence
- Lot 7 Electricité
- Lot 8 Plomberie, chauffage, ventilation, climatisation

Le démarrage des travaux est prévu pour début mai 2025 pour une durée de 6 à 7 mois.

Le montant estimatif du marché sera de 559 900.00€ HT

Monsieur le Maire propose de délibérer afin d'autoriser le lancement du marché de rénovation énergétique du centre d'animation.

- Le conseil municipal, ayant entendu l'exposé de monsieur le Maire, autorise le lancement du marché de travaux pour la rénovation du centre d'animation.

- Une réflexion est engagée sur le devenir de la fontaine devant le centre d'animation, en raison de la réfection des abords du bâtiment. L'œuvre installée au-dessus de la fontaine fût un projet d'école, la fontaine n'est plus opérationnelle. Après débat, il est décidé de supprimer lors des travaux le socle de la fontaine, quant à l'œuvre l'objectif est de la réinstaller dans un autre lieu afin de faire perdurer cette réalisation pédagogique.
- La plateforme actuelle du site internet de la commune ferme le 31 mars, une nouvelle plateforme NEOPSE sera mise à disposition pour notre site. Le coût de la prestation pour la nouvelle configuration est de 1500€ auquel s'ajoute des frais de formation (400€). René Michel s'est proposé pour assurer cette nouvelle configuration suppriment ainsi les coûts des prestations. Un groupe de travail est créé pour l'accompagner dans cette démarche.
- Des demandes de subventions des maison familiales de Ballan et Anse ont été reçues, le conseil municipal ne donne pas suite à ces demandes.

Commission Urbanisme par Claire DOUVIER :

Déclaration préalable :

DP06902224000020 : Rénovation du centre d'animation Remplacement menuiserie Réfection totale façades Isolation intérieur mur – déposée le 09/01/2025 - sans opposition le 20/01/2025
Commune de Bibost route de Sain Bel 69690 Bibost

DP06902225000001 : Ravalement de façade – déposée le 09/01/2025 - sans opposition le 20/01/2025
LEYVAL David 70 chemin du Cortay 69690 Bibost

Commission Finances/RH par Sandrine MARVALIN-GEANT :

Ressources humaines :

Nadège Rulliat a commencé son contrat le 6 janvier jusqu'en juillet sur le poste du périscolaire du soir et de la cantine.

Carla Veuillet a commencé le 9 janvier jusqu'en juillet pour le remplacement de Séverine PONCET en congé maternité (poste d'atsem + périscolaire du matin).

Finances :

Le budget 2025 est cours de réalisation.

Commission Environnement par Jean Philippe CHAUX :

Le GDS du Rhône a engagé une démarche au niveau du département du Rhône concernant la lutte contre le frelon asiatique avec l'appui des apiculteurs. Les communautés de communes sont associées pour porter et déployer cette initiative auprès des communes.

Une réunion publique aura prochainement lieu à BIBOST pour associer la population dans l'organisation de ce plan de lutte à l'échelle de notre commune ainsi que dans la mise en place d'actions dans le cadre du label APICITE.

Commission Bâtiments par Didier GOUTTE :

2 moteurs de volets roulants sur 3 ont été remplacés à l'école. Les boîtiers alarme incendie ont été remplacés à l'école.

Commission Voirie par Frédéric BONNARD :

L'étude technique et chiffrage de la réfection des voiries après travaux sur le secteur Planin et Trêve sont en cours de réalisation.

Commission enfance jeunesse par Laurent MARION :

La boîte à chauve-souris du lavoir avait été enlevée lors de la pose des guirlandes lumineuses. Elle va être refixée.

La séance est levée à 21h05

INFORMATIONS DE BIBOST



➤ Avec APICITÉ, la lutte contre le frelon asiatique

Fin 2024, Bibost a obtenu le label APICITÉ pour les actions menées dans la commune comme la gestion des espaces verts (zéro pesticides), la préservation de la biodiversité (fleurissement, délimitation de zones PENAP), la sensibilisation grand public (visite de vergers au cours des semaines de l'environnement) ... sans oublier les cabanes à insectes installées par le Conseil Municipal des Enfants en différents endroits de la commune.

Pour poursuivre cet engagement, une des pistes retenues est la lutte contre le frelon asiatique.



Vous êtes intéressés par la préservation des abeilles, venez-vous renseigner sur la lutte collective contre le frelon asiatique :

- Repérage des nids
- Distribution de piège
- Méthodologie sur la lutte contre le frelon asiatique

Une réunion publique aura lieu le mercredi 12 mars à 19h au centre d'animation.

➤ APSJB : invitation à l'Assemblée Générale le samedi 22 février.



Si vous êtes curieux de découvrir les événements historiques qui donnent du sens à nos viaducs, églises, chapelles, croix des chemins, noms des hameaux, et lieux dits, ...

Si vous avez envie de participer à l'organisation d'activités en relation avec le patrimoine : randonnées à thème, visites de sites ou de musées, expositions, ... Venez nous rejoindre à l'Association du Patrimoine de Saint Julien sur Bibost et de Bibost.

L'Assemblée Générale a lieu le samedi 22 février dans la salle des associations de St Julien sur Bibost à 10 h, n'hésitez pas à passer nous voir, vous êtes les bienvenus !

**Pour plus d'informations, prenez contact avec
Janine Chirat au 06 38 37 62 80 ou Christiane Papillon au 06 52 65 74 00.**

➤ La Chaudière de Biboland'Scène

On note la date de la 1^{ère} chaudière de la troupe de théâtre de Bibost, Biboland'Scène : **le dimanche 2 mars !**
Et on pense à commander ses parts de choucroute avant **le mercredi 26 février**.



BIBOST

DIMANCHE 2 MARS 2025

DE 10H À 14H
PLACE MARCEL SECOND

Sur Place



SAUCISSON PATATES
BUVETTE



A Emporter



12€
la part de
500gr



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER AU 07-45-27-78-76

RESERVATION CHOUCROUTE OBLIGATOIRE
COUPON À RENDRE AVANT LE 26/02/25

NOM :
PRÉNOM :
TÉLÉPHONE :
NOMBRE DE PART(S) DE CHOUCROUTE :X 12 €
MONTANT À PAYER :€

PAIEMENT EN ESPÈCE OU PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE "BIBOL'AND SCÈNE"
A DÉPOSER DANS LA BOÎTE AUX LETTRES DE
PHILIPPE GIOVANNETTI - 59 ROUTE DE SAIN BEL - 69690 BIBOST

OU À DONNER À UN MEMBRE DE LA TROUPE
RÈGLEMENT POSSIBLE SUR PLACE (POUR CEUX QUI SOUHAITENT RESERVER PAR TEL)

➤ Information pour tous les conscrits en 0



Vous habitez Bibost et votre année de naissance se finit par 0 !
Et bien vous avez beaucoup de chance.
Vous faites partis des conscrits en 0.
Et cette année, c'est votre demi-décade.
Alors à vos agendas et noter la date du **samedi 27 septembre 2025**.
Pour cette date, nous vous proposons de passer une journée rallye 2cv
et une soirée dansante avec tous vos conscrits.



Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Adeline au 06-45-41-03-38 ou Patricia 07-86-31-27-92 (inscription avant le 3 mars 2025).

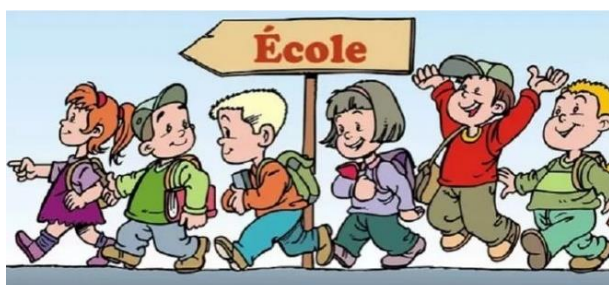
➤ Appel à tous les conscrits de la classe en 6 !



Si tu es né(e) une année qui se termine par 6, c'est le moment de te joindre à nous pour fêter les classes !
Un joli programme t'attend et on a hâte de revivre cette belle tradition ensemble.
Rendez-vous **le 27 février 2025**, à 20h, à la mairie de Bibost pour une réunion de lancement.
C'est l'occasion de rencontrer les autres conscrits, de discuter et de préparer les festivités à venir !
Si tu as des questions ou envie de plus d'infos, contacte Anaïs Venet, notre présidente au : 06 65 44 01 38

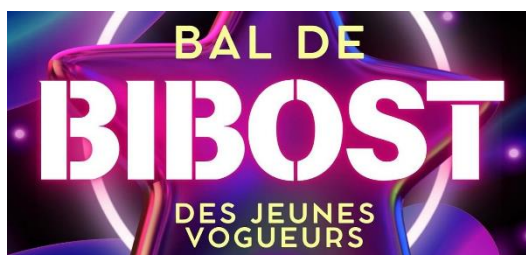
À très vite et partage l'info !

➤ Le programme des manifestations des prochains mois organisées par l'APE (Association de Parents d'Elèves)



- Fête du court métrage le vendredi 21 mars après l'école à la mairie.
- Vente de Pizza le vendredi 21 mars (modalités à venir en boîtes aux lettres).
- Soirée karaoké avec repas sur place le samedi 12 avril (modalités à venir en boîtes aux lettres).
- Défilé de printemps dans le village le vendredi 18 avril à partir de 15h30 suivi d'un goûter pour les enfants au centre d'animation.
- Fête de l'école et Kermesse le vendredi 13 juin.

➤ On y pense : le bal des Vogueurs a lieu le samedi 22 mars !



Nous vous attendons nombreux pour le Bal des Vogueurs ! 🕺

- 🕒 À partir de 22h00
- 📍 Salle des fêtes de Bibost
- 📅 Samedi 22 Mars
- 💰 6€ l'entrée
- 💳 CB acceptée

🎧 Animé par **Antony Debourg**

➤ Du nouveau au marché de Bibost



Tous les vendredis

- On retrouve les fromages de Saint Julien sur Bibost proposés par Sylvain du Gaec Granval : vache, chèvre, spécialités fromagères, ...
- Et maintenant, nous avons aussi le camion épicerie d'Henry, LES SENS CIEL, avec fruits et légumes, fromages et charcuterie à la coupe, épicerie générale,
- Sans oublier, le dernier vendredi du mois, Sébastien Legrain avec ses produits à base de viande de race Aubrac.

De 16h à 18h30 sur le parking du Centre d'Animation !

Rappel, toujours sur le parking du Centre d'Animation :

- Le camion épicerie d'Henry est aussi à Bibost tous les mercredis matin de 8h à 12h.
- Le boucher-charcutier des 2 villages est également présent à Bibost le jeudi après-midi de 15h30 à 16h30.

➤ Message de Jennifer Lahoreau, assistante maternelle à Bibost.

Bonjour, je m'appelle Jennifer !

En tant qu'assistante maternelle agréée et maman de deux garçons, je suis passionnée par l'éveil des tout-petits.

Depuis octobre 2021, j'offre un cadre chaleureux et stimulant aux enfants de 0 à 3 ans.

🧠 Activités : peinture, dessin, lecture... Je booste la créativité et l'apprentissage des petits bouts de chou.

🍼 Développement naturel : Avec la motricité libre, je soutiens le développement de chaque bébé à son propre rythme.

🍽️ Repas délicieux : Diplômée en cuisine, j'adore préparer des repas équilibrés et savoureux pour nos jeunes gourmands.

🗣️ Communication sans stress : formée pour la communication gestuelle associée à la parole, j'aide les bébés à s'exprimer sans frustration.

Je propose une place pour un accueil à temps plein en septembre avec une amplitude horaire de 7h30 à 17h30.

Pour plus d'infos ou pour discuter de vos besoins spécifiques, contactez-moi !

Ensemble, créons un parcours personnalisé pour le bien-être et l'épanouissement de votre enfant. 🚀

Jennifer Lahoreau – 06 49 53 24 96

INFORMATIONS DU PAYS DE L'ARBRESLE

➤ Journée du sport pour tous



VOUS ÊTES INVITÉS

LES SAMEDI 8 MARS 2025

JOURNÉE

du sport pour tous !



ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION AU HANDICAP | TESTS DE
SPORTS ADAPTÉS | INFORMATIONS SUR LE SPORT
ET LE HANDICAP | MATCH DE HAND-FAUTEUIL

GYMNASE DE LA CCPC

500 ALLÉE DES GRANDS CHAMPS

69210 SAIN BEL

10H00 - 18H00

CONTACT : ADRIEN SCHICK | 07.81.91.54.76 | LE.CLUB@HBCPA.FR

➤ Championnat de France des clubs en Boules Lyonnaises

Finales du championnat de France des clubs

SPORT-BOULES



L'Arbresle

Boulodrome intercommunal du Pays de L'Arbresle

Complexe sportif

715, Allée des Grands Champs

69210 SAIN BEL

29-30 mars 2025










GRÂCE À VOUS LES DÉCHETS DANGEREUX PEUVENT ÊTRE RECYCLÉS



Les piles et batteries



Les Déchets Electroniques et
Electroniques (D3E)

ordinateur, téléphone, imprimante,
perceuse, électro ménager ...



Les déchets diffus spécifiques

huiles minérales, insecticides, pots de
peinture, combustibles, engrais...



Les bons gestes

- Déposer ces déchets en déchèterie ou en point de collecte dédié (magasins)
- Retirer les piles et batteries des D3E avant dépôt



Danger

Inflammables, ces déchets sont dangereux pour l'environnement, notre santé et pour les installations lors de leur collecte et leur traitement (incinération, tri, recyclage)

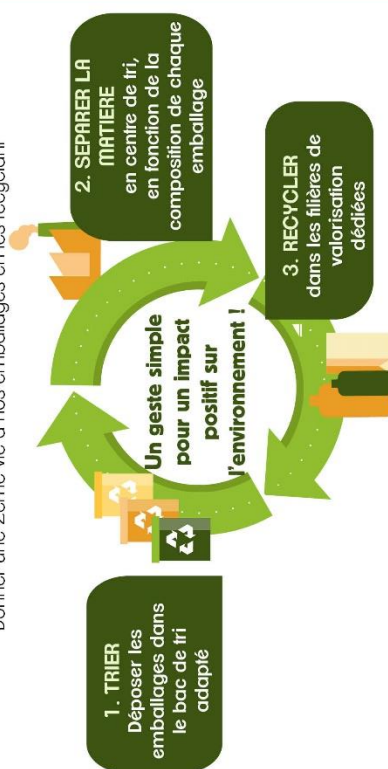


LE CERCLE VERTUEUX DU TRI DES EMBALLAGES

Un emballage sert à contenir ou protéger un produit lors de l'achat et peut être composé de différents matériaux : carton, plastique, verre, métal ...

3 bonnes raisons de trier :

- Limiter son impact sur l'environnement en réduisant les émissions de CO₂
Préserver les ressources naturelles (eau, énergie ...)
- Donner une 2ème vie à nos emballages en les recyclant



Que deviennent les emballages une fois recyclés ?



Nos bouteilles et flacons en plastique sont recyclés en fibres textiles, tuyaux et mobiliers urbains, rembourrage pour l'industrie automobile, ou en bouteilles et flacons plastiques.



Le verre d'emballage redevient des bouteilles en verre



La pâte à papier issue du recyclage des briques et des cartons est transformée en papier recyclé, papier peint, essuie-tout ou encore de nouveaux cartons d'emballages.



L'aluminium recyclé est utilisé dans la fabrication de tondeuses à gazon, des radiateurs... L'acier recyclé permet de fabriquer des boîtes de conserve, des pièces de moteur d'avion, des boules de pétanque...